

Réunion du conseil municipal du lundi 22 novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le lundi 22 novembre à vingt heures quinze minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 novembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son lieu habituel, sous la présidence de M. Philippe CAPLAT, maire.

Tous les conseillers municipaux étaient présents sauf
M. Laurent LEJEUNE qui donne procuration à Mme Marie-Hélène NIZET
Mme Ginette GUILTEAUX qui donne procuration à Mme Laurence GERARD
M. Simon PLUMAT
Mme Bénédicte AUFOUR

M. Amédée JOBERT est arrivé à 20h48
Mme Youcella KARAJIC est arrivée à 21h07

M. Léo LARGE est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil du 27 septembre 2021 est approuvé.

Le maire signale que les 2 délibérations prévues pour les devis concernant la rénovation de la chaufferie / école sont reportées au conseil de décembre pour permettre d'avoir d'autres propositions.

1. Locations et Finances

1.1. Délibération 2021-57. Location de terres agricoles 2021

Pour une durée d'un an, à compter du premier octobre 2009, renouvelable par tacite reconduction, la commune de GERMAINE loue des terres nues communales à l'EARL VERDONK. Il s'agit des parcelles suivantes :

Une partie de AC 354 pour une contenance de	1ha 50a 00ca
AD 170 pour une contenance de	65a 20ca
AC 252 pour une contenance de	12a 00ca
AC 48 pour une contenance de	74a 70ca
Total :	3ha 01a 90ca

Depuis 2010, l'indice des fermages est calculé au niveau national (base 100 en 2009). L'indice pour 2021 est 106.48. Il était de 105.33 en 2020.

Le prix 2021 est calculé comme suit : $348.21 \times 106.48 : 105,33 = 352.01 \text{ €}$

Le conseil municipal décide de fixer le tarif 2021 de la location de terres à 352.01 €.

11 votants. 11 oui

1.2. Délibération 2021-58. Bail de chasse 2021

Par un bail de chasse signé le 7 juin 1991 et renouvelé depuis par tacite reconduction, pour des périodes de trois ans, la commune de GERMAINE loue 23 hectares de bois en plusieurs parcelles à la Société de Chasse de GERMAINE. M. Eric DOHAIN est le président de la Société de Chasse de Germaine.

Depuis 2010, l'indice des fermages est calculé au niveau national (base 100 en 2009). L'indice pour 2021 est de **106.48**. Il était de 105.33 en 2020.

Le prix 2021 est calculé comme suit : $666.67 \times 106.48 : 105.33 =$ **673.95 €**

Le conseil municipal décide de fixer le tarif 2021 de la location de la chasse communale à 673.95 €.

11 votants. 11 oui.

1.3. Délibération 2021-59 Remboursement de frais

Il convient de rembourser des frais qu'ils ont engagés pour la commune :

Mme Isabelle ROBERT :

- 135,70 € pour des bouteilles de gaz
- 37,16 € pour de la décoration de Fêtes

Soit 172,86 € au total

M. Philippe CAPLAT :

- 326,44 € pour des pièces de rechange de plomberie
- 182,34 € pour des pièces de rechange de tondeuse

Soit 508,78 € au total

11 votants. 11 oui.

Arrivée de M. Jobert

2. URBANISME

2.1. Révision du PLU communal : impacts du SCOTER et de la loi Climat et Résilience sur les zones AU de la commune

La révision du PLU communal sera acté au prochain conseil municipal de décembre 2021.

Le conseil municipal prend connaissance d'un document présenté au bureau communautaire de la CCGVM.

Afin que le nouveau PLU soit conforme aux prescriptions du SCOTER et de la loi Climat et résilience (diminution par 2 de l'artificialisation des terres dans les dix prochaines années), il faudra vraisemblablement déclasser la plus grande partie des zones classées en AU2 (réserve foncière) du PLU actuel.

Arrivée de Mme Karajic.

4. Autres points

4.1. Règlement intérieur sur la mise à disposition du foyer jeunes et du terrain de sport

A la suite de quelques petits soucis, et pour plus de clarté, il convient de réactiver le règlement intérieur pour la mise à disposition gratuite aux jeunes germinois du terrain de foot ou du local jeunes.

Celui-ci devra être signé par les parents (si mineur) et l'emprunteur et sera valable pour l'année civile. Il sera accompagné d'un chèque de caution de 150€ : s'adresser au secrétariat de mairie pour ce.

Pour rappel :

- Les locations du foyer rural payantes étant prioritaires, la mise à disposition du foyer jeunes les week-ends ne peut se faire que dans les derniers jours. Il est donc plus facile de le réserver pour une soirée en semaine.

4.2. Courriers

Un courrier a été envoyé au Président de la CCGVM pour prévoir au budget de la CCGVM en 2022 :

- Une étude sur l'état de la défense contre l'incendie notamment pour la rue des Haies et le hameau de Vauremont. Cette étude devra déterminer si l'ajout de poteaux incendie ou de réserves d'eaux est indispensable aux pompiers pour protéger contre les incendies toutes les maisons.
- Les travaux **attendants** à l'étude ci-dessus.
- La réfection du réseau d'assainissement sur les 50 mètres affectés par des effondrements rue du Dr Quentin.
- La démolition et le comblement de l'ancien château d'eau à l'entrée du village.
- L'ajout d'un poteau d'éclairage public rue de Courtagnon au niveau de l'aire d'accueil du **bûcheron**.

Un autre courrier est en préparation, avec le maire de Ville en Selve, au sujet du CD71 entre nos 2 villages pour demander au Département de la Marne :

- Une meilleure réfection de la voirie que celle faite cette année.
- Un entretien des fossés longeant cette route.
- La raison du rebouchage de certaines portions de fossés.
-

4.3. Eclairage public

Le conseil municipal souhaite expérimenter l'extinction nocturne de l'éclairage public dans notre commune en début d'année prochaine.

Selon le SIEM, une simple modification des horloges gérant cet éclairage le permettrait.

Ce point fera l'objet d'une délibération au prochain conseil et d'une communication préalable aux habitants.

5. Point sur les travaux et affaires en cours

- Des devis vont être **demandés** pour proposer aux habitants volontaires ainsi qu'au personnel communal, une formation sur « les Gestes qui Sauvent » et l'utilisation des défibrillateurs.

- Le remplacement de la chaudière mairie/école au fuel par une chaudière granulés de bois est **prévu** durant l'été 2022. Le dispositif Climaxion de la Région Grand Est permettra une subvention de 70% des études et de 45% des travaux. Ces travaux seront inscrits au CRTE (Contrat de Relance Transition Energétique) qui permettra l'obtention d'autres subventions par l'Etat.

- La Sofim (Maîtrise d'œuvre) a présenté les avant-Projets et estimations financières concernant :
 - o La réfection de la rue des **Prés** Droits et de la rue du Champ du Chêne). Il serait préférable d'attendre la dernière construction dans cette rue avant d'envisager les travaux : le propriétaire de cette parcelle va être contacté à ce sujet.
Prix estimé : 90 à 100k€ HT selon option
 - o Les aménagements de sécurité routière et la mise en place d'une Zone 30 (voir 20 dans certaines rues) dans le centre -bourg prévus en 2023 après les travaux SNCF. **Prix estimé : 42 à 62K€ HT selon options.**

Une réunion des conseillers intéressés sera nécessaire et prévue bientôt pour examiner dans le détail ces Avant-Projets.

6. Questions diverses

- Le retour des élèves de maternelle dans leur classe d'origine est **prévu** après les vacances scolaires de Noël et la fin des derniers petits travaux de réfection. Le déménagement du mobilier et matériel est prévu le samedi 18 décembre. L'aide des parents d'élèves et des conseillers municipaux **serait** la bienvenue.

7. Agenda

27/11 Commission communication

30/11 Réunion avec Enedis

30/11 Réunion à la Sous-Préfecture concernant la coupe de bois scolytés

01/12 : Réunion avec la Trésorerie pour établir la situation financière de la commune et ses capacités d'emprunt

06/12 Conseil municipal

17/12 Pot d'accueil des nouveaux habitants

18/12 Déménagement de la classe maternelle

18/01 Vœux du maire

La date d'une réunion « subvention et planning 2022 » avec les associations est à définir en janvier prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 23h00.